



**COMMUNE DE BOUGY-VILLARS**  
**COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**

Au Conseil Général de Bougy-Villars

**Préavis municipal 05-2022**

**Demande d'un crédit de CHF 670'000.-, pour la réalisation d'une cave communale et locaux, remise à neuf de l'étanchéité de la terrasse de la Maison Bodzérane, parcelle 21.**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Général,

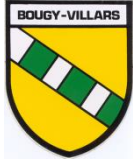
La Commission de Gestion et des Finances (COGEFIN) est composée de :

Richard Gerritsen Président,  
Olivier Dumuid  
Margaret Jacob  
Eric Le Royer  
Alain Palombini

Lors de la séance du 18 mai 2022, M. Claude-Oliver Rosset, syndic, et Mary-Claude Liang, municipale, ont présenté les détails de la demande du crédit susmentionné et répondu aux questions de la délégation de la CoGeFin qui les remercie pour leur disponibilité ainsi que pour toutes les informations transmises à cette occasion.

L'état actuel des infrastructures doit évoluer pour répondre à la fois au besoin de place pour l'entreposage des pellets concernant le chauffage à distance, à la création d'espaces pour les locataires de l'ancien collège n'ayant pas de caves optimalement situées et également à l'entreposage des déchets de l'auberge communale.

À cet effet, la municipalité prévoit l'utilisation de la cave communale pour les pellets, ce qui entrainera son déplacement. Un WC public aux normes handicapés doit également être créé, ainsi que divers locaux communaux. Pour ceci un espace sous la place de jeux actuelle est proposé afin d'y inclure une cave communale, ledit WC public et la création de divers locaux avec parois amovibles, dont un bureau du conseil général et une salle de réunion pour les commissions et divers de 16m<sup>2</sup>.



**COMMUNE DE BOUGY-VILLARS**  
**COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**

Suite aussi à des infiltrations, une réfection de l'étanchéité de la terrasse de la maison Bodzérane est incluse dans le chantier.

Au vu des finances favorables de la commune, la COGEFIN ne voit pas d'arguments financiers propres à s'opposer à ce chantier. La commission tient malgré tout à rappeler que les entrées fiscales sur revenus sont stables, voire en légères baisses, engendrant des exercices financiers communaux à peine bénéficiaires en excluant les éléments exceptionnels. Ainsi la COGEFIN, tout en comprenant l'approche de la municipalité au vu des besoins d'espaces en question, tient à appeler à une certaine prudence future quant aux coûts qui s'accumulent au niveau de la commune. Ceci également en tenant compte que les divers projets encore en suspens feront face à la spirale inflationniste qui se généralise.

En conséquence, la COGEFIN propose au Conseil général :

D'accepter la demande d'un crédit de CHF 670'000.-, estimé pour la réalisation d'une cave communale et locaux, remise à neuf de l'étanchéité de la terrasse de la Maison Bodzérane, parcelle 21.

De financer ce crédit par les liquidités courantes de la Commune et de l'amortir sur 10 ans par prélèvement sur le compte 9281.00 « Fonds Investissements futurs et Renovations »

Au nom de la Commission

Richard Gerritsen (Président)

Olivier Dumuid

Eric Le Royer

Margaret Jacob

Alain Palombini